

Piscines couvertes intercommunales de Crolles et Pontcharra
Public et scolaires

		Montant	
Adultes			
Entrée unitaire *		4,00 €	
Rechargement 10 entrées *		32,00 €	
Rechargement 20 entrées *		57,50 €	
Enfants - de 18 ans (Gratuit pour les - 3 ans) - sur présentation d'un justificatif			
Entrée unitaire *		2,50 €	
Rechargement 10 entrées *		17,50 €	
Rechargement 20 entrées *		26,00 €	
Etudiants (jusqu'à 25 ans révolus) - Demandeurs d'emploi - CMI Invalidité - (sur présentation d'un justificatif, et datant de moins de 3 mois pour les demandeurs d'emploi)			
Entrée unitaire *		2,70 €	
Rechargement 10 entrées *		22,50 €	
Rechargement 20 entrées *		40,50 €	
Accompagnant aidant		Gratuit	
Stages (tarif par personne)			
4 séances d'1h		44,00 €	
5 séances d'1h		55,00 €	
9 séances d'1h		85,00 €	
10 séances d'1h		94,00 €	
Tarif réduit à partir du QF< 1100€ (sur présentation d'un justificatif datant de moins de 6 mois produit par la CAF)			
4 séances d'1h		40,00 €	
5 séances d'1h		49,00 €	
9 séances d'1h		78,00 €	
10 séances d'1h		85,00 €	
Stages ados 11 à 17 ans (5 ou 6 séances) - tarif à la séance		11,00 €	
Tarif réduit à partir du QF< 1100€ (sur présentation d'un justificatif datant de moins de 6 mois produit par la CAF)		10,00 €	
Stages bambins 3 à 5 ans (5 ou 6 séances) - tarif à la séance		8,00 €	
Tarif réduit à partir du QF< 1100€ (sur présentation d'un justificatif datant de moins de 6 mois produit par la CAF)		7,00 €	
Animation "Aquafitness" (Tarif par personne / cours) entrée piscine comprise		10,00 €	
Autres			
Carte magnétique		1,50 €	
Remplacement carte défectueuse		Gratuit	
Animation intercommunale		Gratuit	
Tarif CE (cartes achetées directement auprès du comité d'entreprise / comité des œuvres sociales)			
Rechargement 10 entrées *		30,00 €	
Rechargement 20 entrées *		55,00 €	
Cas de panne du système de billetterie empêchant l'encaissement		Gratuit	
Pompiers, gendarmes et agents de police municipale des communes du Grésivaudan dans le cadre de leur entraînement physique (uniquement les jours ouvrés et horaires du matin)		Gratuit	
MNS ayant une carte professionnelle à jour (pendant les heures d'ouverture au public)		Gratuit	
Redevance cours particuliers pour les MNS employés par la Communauté de communes (par an, au prorata du nombre de mois concernés par la convention)		200,00 €	

Tarif public pour des manifestations ponctuelles dans les équipements aquatiques du Grésivaudan (encaissé sur place)			
Adultes			
Entrée unitaire avec utilisation de matériels et services		5,00 €	
Entrée piscine + 1 activité au choix		11,00 €	
Entrée piscine + 2 activités au choix		15,00 €	

Les cartes magnétiques 10 et 20 entrées sont non nominatives et donnent accès indifféremment à la plage et au lac surveillés de la base de loisirs intercommunale à La Terrasse et aux piscines de Crolles et de Pontcharra (hors prestations spécifiques : cardio training, aqua gym/bike...).

L'abonnement sur carte magnétique est valable un an à compter de sa date de rechargement, le ticket unitaire acheté en ligne est valable un mois à compter de sa date d'achat.

Modes de règlements : espèces, carte bancaire, chèque, chèques vacances, paiement en ligne, virement / mandat administratif pour les groupes

Tarif groupe facturé			
Groupe d'enfants (à partir de 5 enfants) :			
CLSH communal ou intercommunal (uniquement entre 10h et 13h) / prix par enfant / sur réservation		1,30 €	
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances		Gratuit	
Autres groupes (colonies, clubs sportifs...) - uniquement entre 10h et 13h / prix par enfant / sur réservation et présentation d'un justificatif		2,50 €	
Par enfant pour les écoles du territoire de la communauté de communes (1 MNS en enseignement / classe)		2,20 €	
Par enfant pour les écoles du territoire de la communauté de communes (3 MNS en enseignement pour 2 classes)		2,52 €	
Par enfant pour les écoles hors territoire de la communauté de communes		3,52 €	
MNS supplémentaire en enseignement		33,00 €	
Collèges et lycées (1 heure)			
MNS supplémentaire en enseignement		41,70 €	

Tarif scolaire facturé		Pour information : tarifs TTC appliqués au 01.01.2024	
Lycée (par demi-bassin)		47,00 €	
Collège (par heure) - Tarif arrêté par le Conseil Départemental Concernant la piscine de Pontcharra, le Département ayant participé au financement de la piscine, aucune facturation ne sera effectuée pendant 15 ans soit jusqu'au 31 décembre 2035		66,67 €	